

cette terminologie,—ont quelque peu manqué de fermeté dans cette affaire de compensation des pertes. C'est une question d'affaires: le bien-être, la sécurité même de beaucoup de cultivateurs des provinces des Prairies dépend des versements qui seront effectués à cet égard.

Quand on n'envisage pas franchement les faits, il arrive souvent qu'on se fasse jouer de mauvais tours. Il vaut peut-être la peine d'y songer. La situation actuelle permet de supposer qu'avant longtemps on demandera une fois de plus aux fils de cultivateurs d'aller défendre le Canada sur les champs de bataille du monde. On aura peut-être aussi besoin des fils et des filles de nos cultivateurs dans les usines de matériel de guerre. Comme durant la dernière guerre, des filles d'agriculteurs seront appelées à s'engager dans nos trois armes. On engagera les cultivateurs à produire plus de vivres pour le Canada et pour ses alliés d'outre-mer. Depuis quelques années la situation de l'agriculture a causé l'exode de 84,000 ouvriers agricoles vers les centres industriels. Il serait bon d'y songer également; un tel état de choses ne devrait certes pas exister au Canada en ce moment.

À propos du règlement définitif du blé, détenu par les syndicats en 1945-1949, je signale que les cultivateurs ne seront pas aussi empressés qu'au cours de la dernière guerre à répondre aux désirs du Gouvernement, si on ne les traite pas convenablement. Je ne veux pas donner à entendre que les agriculteurs refuseront leur collaboration mais n'oublions pas qu'ils ont connaissance de ce qui se passe. Ils réclament une juste part des biens qu'ils contribuent à produire. Ce n'est que de 1915 à 1919 que les cultivateurs ont touché leur juste part du revenu national.

M. J. L. MacDougall (Vancouver-Burrard): Monsieur l'Orateur, il me semble que certains aspects de notre défense nationale n'ont pas été encore touchés ni encore parfaitement bien compris de la population, de l'Atlantique au Pacifique.

Pendant longtemps, durant la seconde Grande Guerre, maints Canadiens avaient coutume de dire: "Cela ne peut pas arriver ici". Or, en songeant aujourd'hui aux chiffres plutôt renversants que le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) a présentés, hier soir, de façon si compétente à la Chambre, ils se demandent peut-être pourquoi l'on doit dépenser un aussi fort montant de l'argent des contribuables.

En prenant maintenant la parole, il me vient deux idées à l'esprit: l'une se rattachant à cette affirmation que "cela ne peut arriver ici" et l'autre, au côté financier de notre programme de défense. La plupart des gens savent ce qui arrive à leur porte-monnaie

quand les impôts deviennent lourds. Pour la vaste majorité, c'est plus facile à saisir que de comprendre que la fabrication d'un certain modèle d'avion coûte \$400,000, parce que, pour plusieurs même de ceux qui m'entendent, ce montant est astronomique.

Avant de m'étendre sur les points que j'ai énoncés, je tiens à dire combien il m'a fait plaisir de voir que le député de Peel (M. Graydon) a passablement partagé, hier, notre manière de voir.

Je suis heureux aussi de rendre hommage de ses observations à l'honorable député de Nanaïmo (M. Pearkes) dont les états de service pendant la guerre sont des plus brillants. Durant la première guerre mondiale, il était colonel lorsque je n'étais que simple soldat. Ma plus grande ambition aurait alors été satisfaite si j'avais obtenu autant de médailles que le général Pearkes. J'aurais été satisfait de les obtenir, mais je n'en ai jamais obtenu aucune. On me pardonnera, je l'espère, si je reviens sur ce qu'il a dit du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*. Je me permets de faire une autre observation. Je suis un des cinq frères qui ont servi durant toute la première guerre mondiale. Un autre était un peu poète. Il habitait alors les États-Unis qui n'étaient pas encore en guerre. Il a composé un petit poème dont je vais citer une seule strophe. Je ne le fais pas seulement en l'honneur du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* mais aussi en l'honneur de toutes nos troupes qui ont servi dans toutes les parties du monde.

Cette strophe était rédigée à peu près dans les termes suivants:

Tell me, Canucks, who are these Pats?
Who are these boys in the broad-brimmed hats?
Who are these soldier lads off to the front?
Eager to bear and share in the brunt?
Quick to respond to Canada's call
Smarting to fight and ready to fall?
Why those are the boys of the regiment that,
Is Canada's glory—the Princess Pats.

Si j'ai parlé tout à l'heure de l'affirmation "cela ne peut arriver ici" c'est parce que j'ai sous les yeux un document que j'aimerais consigner, avec l'assentiment de la Chambre. Il s'agit d'un exemplaire fidèle de l'édit hitlérien portant suppression en 1933 de l'Église libre en Allemagne.

Les dictateurs, ceux d'aujourd'hui, d'il y a cinquante ans ou mille ans sont, semble-t-il, tous les mêmes. Selon une définition établie par un auteur que je ne puis nommer, le dictateur serait tout homme qui se dit maître de la conscience humaine et qui, muni de cette prérogative, tenterait, s'il le pouvait, d'établir le royaume de Dieu. Aujourd'hui, il y a le même genre d'individus que ceux qui existaient immédiatement avant et immédiatement après la seconde Grande Guerre.